

## **Urgence eau potable : la CARL tient ses engagements à hauteur de 370 000€**

Depuis plusieurs mois, la CARL a déployé un dispositif de solidarité dans le domaine de l'eau afin d'accompagner les habitants des communes de son territoire face aux difficultés chroniques d'approvisionnement en eau auxquelles ils sont confrontés.

Ce dispositif prévoit notamment la mise à disposition de bouteilles d'eau et de points d'approvisionnement en eau potable aux côtés des communes et s'est enfin étendu, conformément à la demande introduite par la CARL depuis plusieurs semaines, à des interventions directes auprès de son opérateur compétent en la matière, le SIAEAG.

**Ainsi, suite à l'engagement confirmé lors de la CTAP du 13 mai, la CARL a entrepris après accord des services préfectoraux la commande, sous le régime de l'urgence impérieuse, de 370 000€ d'équipements destinés à contribuer à une meilleure distribution de l'eau aux populations de son territoire .**

**Cet effort budgétaire permettra notamment d'effectuer la remise en état des dispositifs anti-bélier des stations de pompage de Terrasson et d'Espérance situées aux Abymes et à Morne-à-l'Eau, et la commande de plusieurs pompes, électro-pompes et régulateurs de niveau.**

### ***Pourquoi intervenir sur les équipements positionnés aux Abymes et à Morne-à-l'Eau ?***

Parce que ces équipements sont positionnés sur le réseau dont le SIAEAG est propriétaire. En effet, les stations de Terrasson et de l'Espérance constituent les pièces maîtresses du réseau principal de l'eau en Guadeloupe. Ces équipements assurent notamment la régulation du réseau permettant l'alimentation en eau des communes de la CARL.

### ***Pourquoi s'engager dans le remplacement de ces équipements ?***

L'objectif est de contribuer à sécuriser le fonctionnement des installations stratégiques que constituent les stations de pompage et permettre un retour de la distribution de l'eau dans des quantités plus importantes. Réels outils de protection des pompes, les dispositifs anti-bélier limitent les régimes transitoires consécutifs entraînés par les variations de vitesse d'écoulement de l'eau dans les conduites de refoulement. Ils réduisent ainsi les conséquences de ces variations en préservant les pompes et les conduites indispensables à la distribution de l'eau.

### ***Pourquoi réaliser maintenant ces travaux ?***

Ces travaux d'urgence relèvent d'un défaut d'entretien des stations de pompage qui remonte pour partie à l'opérateur historique qui assurait la gestion de l'eau pour le compte du SIAEAG, la Générale des Eaux. L'absence de maintenance régulière a causé la détérioration aujourd'hui des pompes et conduites de ces ouvrages stratégiques pour l'acheminement de l'eau dans les foyers du territoire de la CARL, et plus largement de la Guadeloupe.

### ***Quels sont les autres investissements mis en oeuvre par la Riviera du Levant ?***

Outre la poursuite de la mise à disposition de bouteilles d'eau et de points d'approvisionnement en eau non potable, l'engagement de la CARL porte aussi sur l'acquisition de régulateurs de niveau, de pompes et d'électropompes d'un montant de 73000€ pour l'usine de Belle Eau Cadeau et pour les stations de pompage de Salines, Bois Jolan, de Deshauteurs, de Mare-Gaillard, de Morne Rouge, de Tabacco, du réservoir de Saint-Jacques, de Moreau ainsi que de pompes et de chemises pour la station de Désert.

***Afin de relayer cette information auprès du plus grand nombre de nos concitoyens, la précieuse contribution de votre média est vivement sollicitée.***

### **Contacts :**

Laurence AMODEO - Responsable communication 0690 265 205 [lamodeo@rivieradulevant.fr](mailto:lamodeo@rivieradulevant.fr)

Yannick ZEBUS - Attachée de presse 0690 576 333 [yzebus@rivieradulevant.fr](mailto:yzebus@rivieradulevant.fr)

[www.rivieradulevant.fr](http://www.rivieradulevant.fr)